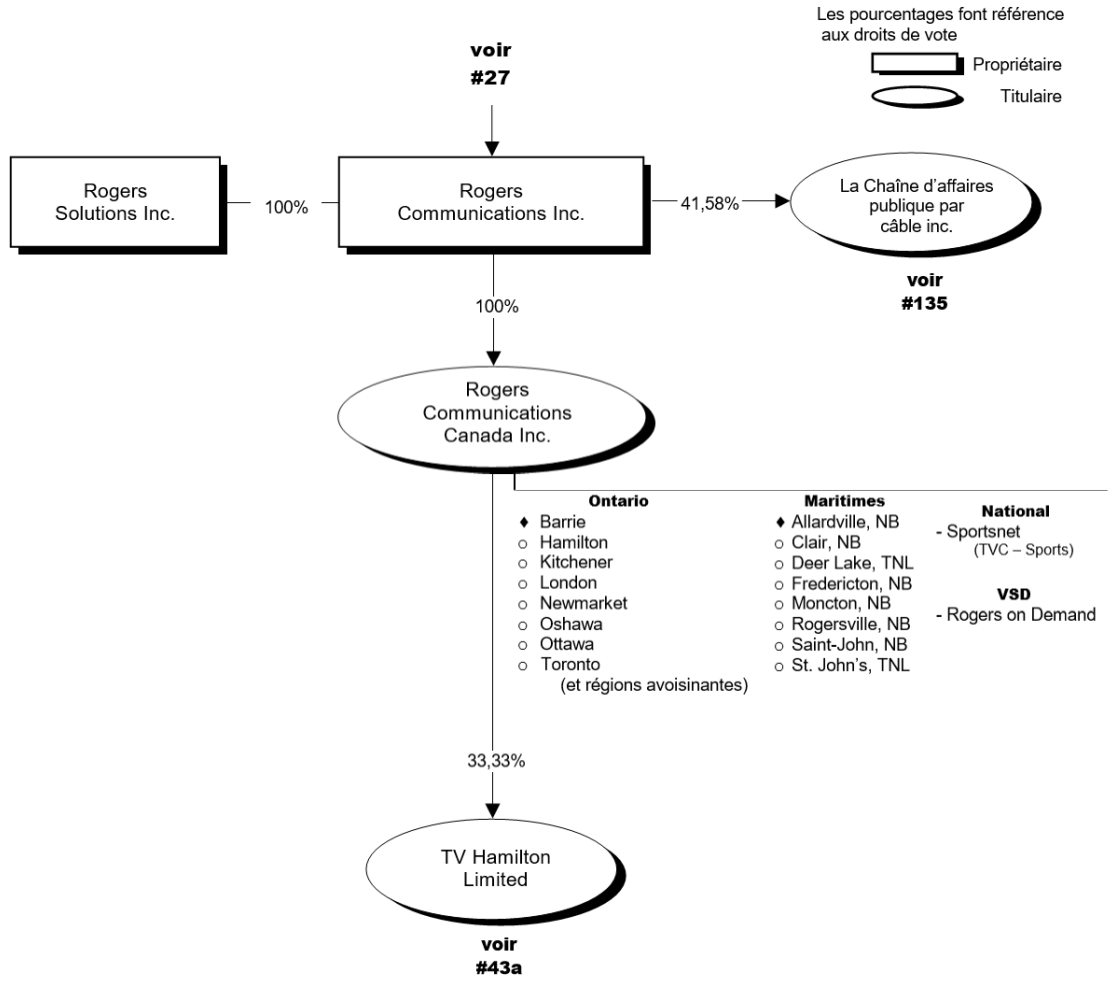


ROGERS Distribution



#27a

MISE À JOUR

Mise à jour – 2014-05-28 – des entreprises de Rogers Communications Partnership dans les Maritimes.

Mise à jour – 2015-01-27 – fusion du 2015-01-01 de Mountain Cablevision Limited, Source Cable Limited et Rogers Data Centres Inc. pour continuer sous Rogers Cable and Data Centres Inc.

CRTC 2015-573 – a approuvé, dans le cadre d'une réorganisation intrasociété à étapes multiples, l'acquisition par Rogers Cable and Data Centres Inc. (RCDCI) de l'actif des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) desservant diverses localités en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador; de l'entreprise nationale de programmation de vidéo sur demande connue sous le nom de Rogers On Demand; ainsi que des entreprises de programmation nationales de télévision à la carte, l'une terrestre et l'autre par satellite de radiodiffusion directe, toutes deux connues sous le nom de Sportsnet, détenues par Rogers Communications Partnership. Elle a également approuvé la demande de RCDCI afin d'inclure son EDR desservant Hamilton et les régions avoisinantes à la licence de radiodiffusion régionale de ses EDR desservant diverses localités en Ontario.

Note : une fusion aura lieu pour laquelle Rogers n'a pas encore déposé les documents.

Mise à jour – 2016-01-26 – le 1^{er} janvier 2016, Rogers Cable and Data Centres Inc. a changé de nom à Rogers Communications Canada Inc.

CRTC 2019-227 – non-renouvellement de la licence émise à Rogers Communications Canada Inc. du service national à la carte de langue anglaise distribué par satellite de radiodiffusion directe Rogers Sportsnet DTH PPV.

VOIR ÉGALEMENT

27, 27B and 27C

AVIS

Les organigrammes de propriété du CRTC reflètent les transactions approuvées par le Conseil et sont établis en fonction des renseignements fournis par les titulaires. Le CRTC n'assume aucune responsabilité quant à l'écart entre ses données et celles provenant d'autres sources d'information, ou pour toute autre erreur ou omission qu'elles pourraient contenir.

ANNEXE

Notes : Les pourcentages sur cet organigramme font référence aux droits de vote seulement.

PROPRIÉTÉ

Voir l'organigramme 27 pour la propriété de Rogers Communications Inc.

Rogers Communications Inc. détient :

- 100 % de Fido Solutions Inc.
- 100 % de Rogers Communications Canada Inc. qui à son tour détient 33,33 % dans TV Hamilton Limited (voir l'organigramme 43a), et
- 41,58 % dans La Chaîne d'affaires publiques par câble inc. (voir organigramme 135)

TITULAIRE

Rogers Communications Canada Inc. est titulaire de :

- une licence régionale d'une entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre dans les Maritimes (voir détails ci-après)
- une licence régionale d'une entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre en Ontario (voir détails ci-après)
- Rogers On Demand (video sur demande) et
- Sportsnet (télévision à la carte)

La licence régionale de l'entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre dessert les localités suivantes dans les Maritimes :

- Allardville, NB
- Clair, NB
- Deer Lake, TNL
- Fredericton, NB
- Moncton, NB
- Rogersville, NB
- Saint-John, NB
- St. John's, TNL

La licence régionale de l'entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre dessert les localités suivantes en Ontario :

- Barrie
- Hamilton
- Kitchener
- London
- Newmarket
- Oshawa
- Ottawa
- Toronto (et régions avoisinantes)